

● (1520)

Avec votre permission, j'aimerais poursuivre et traiter tout au plus de quelques autres sujets, dont l'attitude apparente du ministère qui inquiète certains d'entre nous. Je sais fort bien qu'il y a toujours un revers à une médaille, mais il arrive souvent qu'un député reçoive des plaintes lorsque des fonctionnaires du ministère ne partagent pas le point de vue d'un commettant. Il doit alors faire la part des choses. Si je le signale à la Chambre c'est que ce problème d'attitude semble très répandu et nous est souvent signalé.

Il y a des employés au ministère des Pêches et des Océans qui servent la côte ouest de façon très compétente. Je veux parler de scientifiques, de spécialistes des sciences biologiques et d'ingénieurs qui se sont spécialisés dans le domaine des sciences biologiques appliquées. Il m'est arrivé de constater, et le ministre me corrigera si je me trompe, que ces scientifiques manifestent une certaine étroitesse d'esprit lorsqu'ils examinent les idées ou les inventions qui leur viennent du marché.

Ainsi, on a notamment demandé aux représentants du ministère sur la côte ouest d'accorder des subventions ou de faire des recherches en vue de confectionner une pompe à harengs. D'après l'article de journal et d'après la personne qui a fait la demande, le ministère des Pêches n'a pas accédé à celle-ci, bien qu'il ait été prouvé que c'était parfaitement réalisable et qu'il restait à améliorer le prototype. Je voudrais préciser que cette demande émanait d'un entrepreneur, un inventeur, un mécanicien qui possédait les connaissances appliquées et qui s'adressait au ministère pour pouvoir améliorer cet engin utile aux pêcheurs.

N'ayant obtenu aucun encouragement des hauts fonctionnaires du ministère travaillant sur la côte ouest, l'intéressé est allé à Los Angeles et c'est là que l'on fabrique maintenant cette pompe pour un marché plus vaste que prévu . . .

Une voix: Et elle est maintenant exportée au Canada.

M. Huntington: Oui, elle est exportée au Canada. Les Canadiens achètent ces pompes qui sont actuellement fabriquées aux États-Unis pour un des objectifs prévus. Il y a un moyen d'appliquer le principe dans d'autres secteurs. Voilà le genre d'invention qui provoque inutilement de l'émoi dans les milieux scientifiques. Il conviendrait peut-être d'adopter une attitude plus ouverte, moins élitiste et de favoriser le dialogue entre les chercheurs, les mécaniciens, les entrepreneurs et les représentants du marché.

J'ai déclaré hier que nous nous préoccupions beaucoup de la diminution des stocks de harengs dans le golfe de Géorgie. Je ne reprendrai pas tout ce que j'ai dit si ce n'est pour dire que le 13 mars dernier, le *Province* de Vancouver a publié un article dans lequel il signalait que des fonctionnaires avaient critiqué la recherche au sujet de la pêche au hareng et avaient soutenu qu'ils ne recevaient que des crédits de misère pour leurs études. Si l'on arrive à démontrer qu'ils ne reçoivent pas suffisamment d'argent pour leurs travaux de recherche et s'ils veulent bien comparaître devant un comité et y exposer leur cas, je suis convaincu que tous les députés de la côte ouest les aideraient à faire comprendre au gouvernement la nécessité de ces recherches.

Toutefois, suite à cet article, des personnes qui s'intéressent beaucoup aux activités du ministère sur la côte ouest sont entrées en communication avec moi. Un monsieur qui me renseigne sur toute une série de questions relatives à la garde

Opérations de pêche—Loi

côtière, aux pêches et aux questions écologiques a déclaré qu'il n'était pas du tout d'accord avec l'article du journal, que les employés fédéraux des pêches soutiennent qu'ils ne disposent pas d'assez de crédits pour mener leurs travaux de recherche sur les harengs et a sous-entendu que cette situation déplorable était le résultat d'une politique de pingrerie.

Je ne voudrais pas voir les eaux de la côte ouest se vider de hareng pour quelque raison que ce soit, la pêche excessive, la cueillette des œufs ou l'absence de recherche.

Il affirme:

Tout pêcheur commercial à demi intelligent peut voir ce qui se passe.

C'est exact, monsieur l'Orateur. Quiconque connaît ces eaux, cette espèce et les ressources maritimes de la côte peut voir le grave déséquilibre et la baisse de cette importante source d'alimentation pour le saumon. Il signale que même lui pouvait s'en rendre compte, comme je viens de le dire, et aurait pu donner des conseils, ce qu'aurait pu faire n'importe quel autre pêcheur, pour beaucoup moins que les \$600,000 alloués. Il ajoute:

De fait, les rapports détaillés que prépare le ministère depuis huit ans sont exhaustifs et utiles.

Il fait remarquer que le ministère possède toute la technique et tous les faits, mais que pour une raison quelconque il utilise mal les informations qu'il a. Il soupçonne qu'il y ait influence politique ou syndicale.

J'ai également remarqué que des articles de journaux publiés par les syndicats de la côte ouest manifestent officiellement la même préoccupation que celle que j'exprime ici. Ils soulignent en outre le fait que nous devrions peut-être promouvoir davantage la pêche au hareng de consommation, du genre de celle qui s'est établie, et que nous admirons beaucoup, sur la côte est du Canada.

En résumé, donc, je voudrais, en me faisant l'écho de l'opinion exprimée sur la côte ouest, recommander que nous mettions un terme à la pêche au hareng rogué dans le cadre d'un système de gestion rationnelle des stocks, jusqu'à ce que cette espèce ne soit plus en danger. J'aimerais que nous fassions cesser la pêche amateur du hareng afin de permettre un repeuplement de toutes les petites baies, des étangs et des cavités sous-marines où ces poissons étaient habituellement très nombreux. Les populations sont en train de s'éclaircir. Si des données scientifiques permettent d'attribuer ce phénomène à d'autres facteurs qu'à une pêche excessive, que le ministre nous le dise!

J'aimerais qu'on règle le problème entre le Canada et les États-Unis par l'entremise de la Commission internationale sur le saumon. J'aimerais également que cet organisme intervienne et applique des techniques qui sont déjà fort bien connues et établies, et qu'il aménage des établissements de pisciculture à proximité de l'océan dans le réseau de fleuves et de rivières qui sillonnent la côte ouest.

Au cours de la 30^e législature, le gouvernement avait déjà annoncé qu'il entendait dépenser 119 millions de dollars pour revaloriser les stocks de salmonidés. Dans l'Ouest, comme sans doute partout ailleurs au Canada, nous recevons régulièrement de magnifiques bulletins qui traitent du programme de revalorisation des stocks de salmonidés. J'aimerais qu'on apporte des changements en profondeur pour améliorer et mettre en valeur cette ressource. Si nous voulons atteindre cet objectif et réaliser le programme qui a été annoncé lors de la 30^e législature, nous devons effectuer des recherches et obtenir des données